

# En janvier 2020, les habitants des Hautes-Pyrénées pourront trier tous les emballages

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le SMTD 65, lauréat de l'appel à projet Citeo va mettre en œuvre l'extension des consignes de tri à tous les emballages et papiers et permettre ainsi une amélioration des performances de tri et de recyclage sur son territoire. Les 223 500 habitants du département des Hautes-Pyrénées pourront désormais trier tous leurs emballages en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires dans le bac, sac ou les colonnes jaunes.

## Extension de la consigne de tri à tous les emballages en plastique

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les habitants des Hautes-Pyrénées pourront trier dans les bacs, sacs ou colonnes de tri tous leurs emballages en plastique, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais aussi les films, sacs, pots et barquettes.

Les habitants pourront trier tous les emballages et papiers, sans exception, pour un geste de tri plus simple.

## Une simplification du geste de tri permise par la modernisation des infrastructures

En juillet dernier, le SMTD 65 a été sélectionné dans le cadre du Plan de performance des territoires de Citeo, permettant à l'ensemble du département de rejoindre les 37 % d'habitants d'Occitanie déjà concernés par l'extension des consignes de tri. Avec le [Plan de performance des territoires](#), Citeo investit 190 millions d'euros au niveau national sur cinq années (2018-2022) pour accompagner les collectivités locales et les centres de tri dans l'accélération de leurs performances. C'est ainsi que d'ici la mi-2020, près de 50% de la population française pourra trier tous ses emballages grâce à la transformation du dispositif et l'amélioration des centres de tri.

Dans les Hautes-Pyrénées, la simplification du geste de tri va pouvoir être mise en place grâce à l'adaptation du centre de tri départemental de Capvern. Le centre de Capvern pourra recevoir et traiter les nouveaux emballages collectés dans l'attente de la création du centre de tri interdépartemental de grande capacité de Masseube (Gers), destiné à accueillir la collecte sélective du département des Hautes-Pyrénées, du Gers (TRIGONE) ainsi que du sud de la Haute-Garonne (SIVOM de Saint-Gaudens).

« La France et l'Europe se sont fixé des objectifs ambitieux pour accélérer le recyclage, notamment celui de tendre vers 100% de plastiques recyclés d'ici 2025. Citeo est engagée, avec ses partenaires, collectivités locales, opérateurs et filières, dans la transformation du dispositif de collecte et de tri et l'amélioration de ses performances. Depuis 2015 notamment, Citeo et les collectivités locales ont mis en place l'extension des consignes de tri afin de simplifier le geste de tri et offrir une solution de valorisation à tous les emballages ».



Laure Poddevin  
Directrice Régionale Occitanie Citeo

## Optimiser le dispositif de collecte pour assurer de meilleures performances à coûts maîtrisés

La simplification du geste de tri, accompagnée par Citeo au moyen de ses appels à projets, permettra d'atteindre de meilleures performances à coûts maîtrisés. Elle devrait, notamment, générer une augmentation des quantités d'emballages et papiers triés (+4kg/an/hab.).

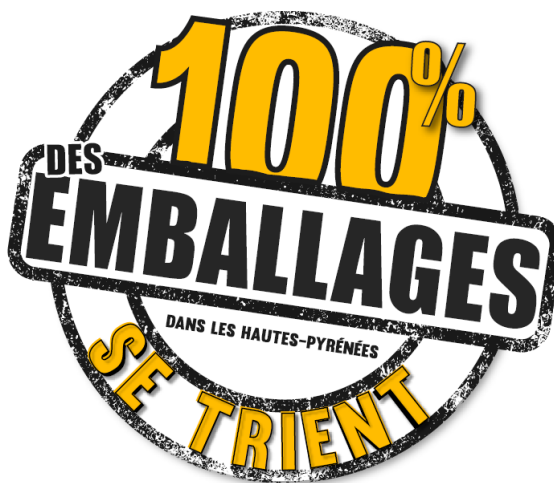
Toujours dans l'objectif de maîtriser les coûts liés au traitement des emballages et papiers, la CC Haute-Bigorre recevra le soutien de Citeo dans la mise en œuvre de la réduction de la fréquence de collecte sélective. La collecte s'effectuera désormais une semaine sur deux sur une partie du territoire. Les habitants seront prochainement équipés de bacs de plus grand volume (240 l) en remplacement des sacs, afin de s'adapter à cette nouvelle fréquence de collecte.

## Informier les citoyens pour faire progresser le tri et le recyclage

Les nouvelles consignes vont faire l'objet d'une campagne d'information. L'ensemble des habitants recevra un courrier d'information ainsi qu'un memo tri reprenant les nouvelles consignes à appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une campagne de remplacement des signalétiques des bacs de collecte sera lancée courant décembre.

A ce jour, les efforts de communication se sont portés vers les maires du département. Ces derniers seront mis à contribution pour aider à diffuser ce nouveau message par la publication d'articles dans leurs journaux municipaux.

Des campagnes d'affichage sont également en cours de finalisation et verront le jour début janvier 2020, accompagnées d'une diffusion dans la presse locale. Par ailleurs, l'ensemble des animations de sensibilisation proposées par le SMTD 65 seront mises à jour en prenant en compte la simplification du geste de tri.



*« 20 ans après les premières collectes issues du tri sélectif dans les Hautes-Pyrénées, les habitants de notre département ont adopté un geste simple et efficace pour protéger notre environnement : la séparation et la valorisation des emballages. Toutefois, nos efforts doivent redoubler car nous ne possédons plus de capacité de traitement pour nos ordures ménagères qui sont externalisées en dehors de notre département. Tout doit être fait pour nous permettre de réduire la quantité produite chaque année. La simplification des consignes de tri est notre première réponse.*

*Ensemble, trions mieux, valorisons plus ! »*



Philippe Baubay  
Président du SMTD 65

### Les chiffres clés du tri :

#### Département des Hautes-Pyrénées

En 2018, chaque habitant des Hautes-Pyrénées a trié en moyenne **86 kg d’emballages ménagers et de papiers\***. Ces performances se répartissent comme suit :

- Emballages légers : 22 kg/hab (moyenne nationale : 18 kg/hab)
- Verre : 37 kg/hab (moyenne nationale : 32 kg/hab)
- Papiers\* : 27 kg/hab (moyenne nationale : 20,5 kg/hab)

#### Région Occitanie

En 2018, chaque habitant de la région Occitanie a trié en moyenne **72,6 kg d’emballages ménagers et de papiers\***. Ces performances se répartissent comme suit :

- Emballages légers : 19,5 kg/hab
- Verre : 30,9 kg/hab
- Papiers\* : 22,2 kg/hab

*\*(données 2017 pour les papiers)*

**Pour plus d’informations sur le Plan de performance des territoires :**

<https://www.citeo.com/plan-de-performance-des-territoires/>

#### **A propos de Citeo**

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l’impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l’industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.

En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd’hui 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1<sup>er</sup> geste citoyen.

Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s’est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d’ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l’impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l’éco-conception.

#### **Contact presse**

**Lamérie & Associés pour Citeo**

02 51 24 25 26

[Citeo.regions@lamerie-rp.f](mailto:Citeo.regions@lamerie-rp.f)

#### **Contact SMTD65**

**Guillaume Pounhet**

Responsable service communication

05 62 38 44 90

[guillaume.pounhet@smt65.fr](mailto:guillaume.pounhet@smt65.fr)